



Création du service : **2003**
Territoire : **Paris**
30 places
22 salariés
Directeur :
Emmanuelle Hettich

Composition de l'équipe

- Directeur
- Médecin psychiatre
- Psychologues
- Psychomotriciennes
- Orthophonistes
- Assistante sociale
- Educateurs spécialisés
- Monitrice éducatrice
- Professeur activités physiques adaptées
- Secrétaire-comptable

Plan d'accès

Métro : Ourcq ou
Laumière - ligne 5

Bus : n°75
- Station : Armand Car-
rel - Mairie du 19e

SESSAD PAI

7 passage de Thionville
75019 PARIS

Tél : 01 42 02 80 40
Fax : 01 42 02 80 41
Mail : secretariat-pai@wanadoo.fr



Le Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile « Paris Autisme Intégration » accompagne des enfants de 3 à 16 ans atteints de troubles envahissants du développement (TED). Il intervient dans les différents lieux de vie de l'enfant : à l'école, au domicile, au centre de loisirs... Son action individualisée envers l'enfant peut être complétée par des groupes de socialisation par âge ou centres d'intérêts.

Les principales modalités d'intervention

L'accompagnement du SESSAD se fonde sur des méthodes d'éducation structurée (programme TEACCH et méthode ABA). L'équipe pluridisciplinaire travaille la communication de l'enfant avec des outils comme le Makaton ou le PECS.

Les interventions des professionnels se déroulent sur les lieux de vie de l'enfant et au SESSAD en moyenne 5 fois par semaine.

Modalités d'admission

L'admission d'un enfant au SESSAD PAI comporte plusieurs étapes :

- Orientation par la Maison Départementale des Personnes Handicapées
- Constitution du dossier de l'enfant
- Entretien avec la direction du service puis avec le médecin
- Observation du psychologue et de l'éducateur
- Commission d'admission
- Présentation du service et information de la famille par l'équipe pluridisciplinaire



Le projet d'établissement

L'équipe pluridisciplinaire du SESSAD PAI travaille avec des méthodes d'accompagnement éducatives adaptées au handicap et s'informe sur les recherches en cours dans ce domaine.

La mission du SESSAD

Le service soutient l'évolution de l'enfant par l'utilisation d'outils qui permettent d'optimiser sa relation à l'autre, ses modes de communication, sa motricité et ses apprentissages cognitifs.

Pour assurer à l'enfant et à l'adolescent autiste un accompagnement qui permet l'intégration sociale, l'équipe pluridisciplinaire travaille sur différents axes : les habiletés sociales, la vie quotidienne, les activités sportives et culturelles, la psychomotricité, l'orthophonie, les apprentissages cognitifs, l'accompagnement des partenaires ou encore la guidance parentale.

Un projet éducatif et thérapeutique individualisé

Chaque enfant ou adolescent bénéficie d'un projet d'accompagnement élaboré en fonction de ses besoins, ses compétences et ses difficultés. Évalué et réajusté chaque année, le projet précise les axes de travail, les objectifs éducatifs et rééducatifs ainsi que les moyens employés pour les atteindre. Il est mis au point par les professionnels et avec la famille.

Il définit également un emploi du temps qui organise les interventions hebdomadaires des professionnels dans les différents lieux.

Les lieux d'intervention du service

- *Les lieux d'intégration sociale :*

Variés, ils sont les lieux de vie et d'éveil social de l'enfant, comme son lieu de scolarisation. Le professionnel y travaille les interactions sociales de l'enfant en appliquant les apprentissages pédagogiques en contexte réel.

- *Le domicile :*

Le soutien à la famille est particulièrement important et se révèle indispensable dès le début de l'accompagnement. Les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant, l'équipe agit donc en collaboration avec eux.

- *Les locaux du SESSAD PAI :*

En fonction de chaque enfant, les séances peuvent se dérouler de manière individuelle ou collective.